



Cadeau de fin d'année... M. Chapuis offre un nouveau plan de licenciement au personnel !

La direction vient de présenter le mardi 15 novembre le projet « Génération » aux membres du C.E. Alors que la CGT avait annoncé depuis de nombreux mois que ce projet induirait des conséquences négatives au niveau de l'emploi, pour sa part et interrogée à de nombreuses reprises sur ce sujet, la direction prenait le soin d'évacuer ce point en indiquant qu'elle n'avait aucune information à communiquer.

D'ailleurs, M. Chapuis lors de ses « rencontres avec le personnel » de fin septembre 2016 au siège, alors que le projet était pratiquement finalisé, n'a en aucun cas abordé, certainement par pudeur, le projet Génération.

Comme d'habitude et sûrement pour ne pas démobiliser le personnel, la Direction Générale attend la dernière minute pour présenter ses projets et ne laisse, dans le cas présent, que les deux mois de délais légaux aux élus pour étudier le projet et préconiser des solutions alternatives aux licenciements.

Alors que la baisse d'activité du secteur photo / vidéo est constatée depuis plusieurs années, la direction prend ce prétexte **aujourd'hui** pour justifier des suppressions de postes dans la division CIG.

En effet, le projet Génération prévoit la **suppression de 25 postes**, pour l'essentiel au niveau de l'encadrement tels que Directeur, chef de projets et de service, un grand nombre de responsables, grands comptes, RRV, chef des ventes, compte-clé, etc.

Dialogue social ou dialogue de Sourd ?

Face à ce constat, les élus CGT ne **peuvent que déplorer l'absence d'anticipation** de la part de la direction dans le cadre de la GPEC (*devenue depuis GEPP - Gestion des Emplois et Parcours Professionnels*) **dont l'objectif est d'éviter justement des licenciements.**

Aujourd'hui on constate que la direction préfère licencier plutôt qu'anticiper en mettant en place des outils permettant des reconversions, mutations, formations, etc.

Il faut savoir qu'il n'y a plus d'accord GPEC depuis août 2015. La direction, dans le seul but de se dédouaner des dispositions légales, a été obligée d'ouvrir de nouvelles négociations et a soumis aux délégations syndicales un nouveau projet GEPP qui est vide de réelles mesures d'accompagnement en faveur de l'évolution de l'emploi, des métiers et des compétences.

De même, dans le cadre des nouvelles dispositions légales liées au dialogue social, la direction doit présenter ses orientations stratégiques en début d'année et leurs conséquences.

Force est de constater que si la Direction Générale s'est acquittée de cette obligation auprès des membres du CE en début d'année, **rien n'a filtré sur les risques d'une réduction des effectifs de la division CIG.**

Au contraire, tout le monde a en mémoire les propos de M. Chapuis lors des kick-off de début d'année, lorsqu'il prévoyait des relais de croissance tels que la vidéo-surveillance pour pouvoir redynamiser l'activité photo-vidéo... Malheureusement cet engagement n'a pas été respecté puisqu'en juillet 2016, la direction a présenté un projet d'externalisation de l'activité NVS de CIG (*Network Visual Solutions*) au profit de la société AXIS...



En externalisant cette activité, la direction a ôté tout espoir de redynamiser le business de la division CIG ce qui lui a permis de justifier le plan de licenciement actuel. **Quel cynisme et quel discrédit pour nos dirigeants !**

A souligner que les experts mandatés par le CE sur différentes missions avaient bien mis en avant qu'au-delà des éléments de conjoncture économique, **ils constataient une réelle volonté de la part de la direction à diminuer les effectifs**. La fin justifie les moyens !

Dans cet environnement de remise en cause de l'emploi et des conditions de travail, on comprend mieux l'empressement de M. Chapuis à vouloir **faire taire l'expression syndicale dans l'Entreprise** en voulant interdire l'utilisation de la messagerie interne Canon, les heures d'informations syndicales payées sur le temps de travail, etc. Ce dernier voudrait avoir le monopole de la « Com » chez Canon !

Les prochaines échéances...

Le Comité d'Entreprise a nommé un expert lors de la réunion du 15 novembre 2016, il aura à charge de vérifier le bien-fondé du motif économique ainsi que les mesures d'accompagnements proposées par la Direction (PSE).

Les délégués syndicaux sont conviés le 1^{er} décembre 2016 pour négocier les mesures du PSE.

De même, le CHSCT est convoqué le 18 novembre 2016 pour aborder les conséquences du projet sur les conditions de travail.

Aujourd'hui, il faut savoir que nous sommes tous concernés car dans le cadre des critères de licenciement, les salariés qui perdront leur emploi ne seront pas forcément ceux de la division CIG.

Pour la CGT, il n'est pas question d'accepter la logique économique dans laquelle veut nous enfermer la direction. N'oublions que le projet Shakespeare se profile à l'horizon 2017, avec lui aussi, des conséquences néfastes sur l'emploi.

Bien sûr, nous ferons le maximum pour éviter la casse sociale mais rien ne se fera sans vous ! Votre implication et mobilisation permettront de soutenir l'action des élus et de préserver nos emplois.



BULLETIN D'ADHESION A LA CGT CANON

Oui, je souhaite adhérer à la section syndicale CGT Canon, je suis informé que la cotisation est de 1% du salaire net mensuel, déductible des impôts à la hauteur de 66% l'année suivante.

Nom : Prénom : Lieu de travail :

Fonction : Tel Canon : Tel Personnel :

Adresse personnelle :

Signature :